

UNITÉ URBAINE UNITÉ RURALE ET SUBURBAINE UNITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

Le 16 octobre 2019

COURRIER DE QUARTIER CANADIAN TIRE - FFRS

Par suite du vote du Conseil exécutif national, les membres de l'unité rurale effectueront la livraison d'un article de courrier de quartier Canadian Tire à partir du 12 novembre 2019.

Sans protocole d'entente, la Société canadienne des postes peut exiger, selon la convention collective de l'unité rurale, d'effectuer la livraison en un (1) jour pour 1,5 cents la pièce.

Nous avons conclu une entente permettant aux membres de choisir si la livraison sera effectuée en un (1) jour ou en deux (2) jours :

- Livraison en un (1) jour : Chaque pièce de courrier de quartier est rémunérée à 4,5 cents.
- Livraison en deux (2) jours : Chaque pièce de courrier de quartier est rémunérée à 2,5 cents.

Le courrier de quartier est une source de revenu non négligeable pour la Société ainsi que pour nos membres. Cependant, cette charge de travail additionnelle peut occasionner divers problèmes à nos membres. L'employeur devra tenir des consultations aux paliers régional et local ainsi qu'avec les comités locaux mixtes de santé et de sécurité (CLMSS) ou la représentante ou le représentant en santé-sécurité (RSS) au plus tard une semaine avant le début de la livraison de cet envoi.

Lorsque le protocole n'est pas respecté pour toute l'unité rurale, tous les FFRS recevront deux (2) cents supplémentaires par envoi visé par cette entente.

Vous trouverez en pièce jointe une copie du protocole d'entente.

Solidarité,

Martin Champagne
4^e vice-président national

2019-2023 / Bulletin n° 046
MC/NP/vm-sepb 225